

Extrait du Humanités numériques - Université Paris 8

<http://www.humanites-numeriques.univ-paris8.fr/?Criteres-d-admission>

Critères d'admission

- Menu - LP DWM -

Date de mise en ligne : mercredi 12 octobre 2016

Copyright © Humanités numériques - Université Paris 8 Université Paris 8

©2011 - Tous droits réservés

Critères d'admission

- L2 en Communication, Informatique, Arts, Sciences et Technologie (MASS, MIASS), Sciences Humaines (médiation culturelle et communication),
- BTS Expression visuelle, Communication visuelle/multimédia, Communication/industries graphiques, DUT SRC, Informatique/imagerie, DEUST Informatique/Communication,
- CEAP, DNAT, DNAP (Art/Design/Communication), formation Design graphique & Motion Design,
- Sur validation des acquis professionnels et personnels : la VAPP (décret de 2013) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées, après étude de leur projet professionnel et sur justification d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle en rapport avec la formation.

Admission sur dossier (dont book de réalisations) puis entretien afin d'évaluer la bonne connaissance des langages de programmation, la culture artistique et le projet professionnel.